

La prévention qualitative dans un programme de prévention des déchets

PRÉVENTION QUALITATIVE : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Définition

La prévention qualitative se définit classiquement par « la réduction des déchets dangereux ou de leur nocivité ». Cette définition large peut donner lieu à différents niveaux de lecture et une intervention de différents acteurs :

- pour l'utilisateur qui produira le déchet, le recours à des alternatives permet de limiter en amont la production du déchet dangereux ;
- pour le producteur du produit initial, il peut s'agir de développer une démarche d'éco-conception pour des produits générant moins ou pas de déchet dangereux ;
- le captage en aval de ces déchets permet d'éviter la contamination d'autres déchets, ce qui contribue également à réduire la nocivité des déchets (comme les OMR notamment, ou des filières de valorisation comme les déchets compostés).

Ce dernier point rappelle que la frontière entre tri et prévention peut être encore plus ténue dans le cadre de la prévention qualitative que dans le reste du programme.

Toutefois, dans le cadre d'un programme de prévention, les actions retenues comme participant de la prévention qualitative sont « les actions visant à réduire la production de déchets dangereux. Des actions de collecte séparative de déchets dangereux peuvent entrer dans ce périmètre à la condition d'être accompagnés d'une présentation des alternatives existantes ».

Prévention des déchets dangereux et filières REP, l'état des lieux

Aujourd'hui, presque l'ensemble des déchets dangereux sont soumis à une filière REP existante ou en préparation. La liste de ces filières est consultable sur le site du ministère du Développement durable (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Le-principe-de-la-responsabilite,12046.html>). L'articulation du message prévention avec les actions mises en place par ces filières est donc très importante.

Il faut toutefois noter que la filière REP sur les DDS (déchets diffus spécifiques) en cours de préparation n'intégrera que les déchets des ménages et non pas ceux destinés aux professionnels.



Quelles actions retrouve-t-on dans la prévention qualitative ?

Les actions peuvent être assez variées mais sont souvent essentiellement des actions de communication et de sensibilisation des utilisateurs afin de promouvoir et de faciliter le recours à des alternatives. Par exemple, à travers des stands informatifs dans les lieux de passage (foires, déchèteries... voir E5), des ateliers pratiques (réaliser ses produits ménagers, bricoler sans produits dangereux... voir E3, E4), ou des formations, concours... (voir E1, E2)

Pourquoi mettre en place une démarche de prévention qualitative ?

Si les déchets dangereux ne représentent pas forcément un réel enjeu de tonnage, ils n'en sont pas moins un type de déchet très important à traiter, en raison de leurs impacts conséquents. En effet, ils peuvent avoir des impacts directs sur l'environnement et notamment sur l'eau (1 pile bouton au mercure peut polluer 400 litres d'eau pendant 50 ans) ainsi que sur la santé des utilisateurs ou des agents en charge de la collecte et du traitement. De plus, développer le recours aux alternatives peut avoir un fort intérêt pour réduire le coût de la collecte et du traitement de ces déchets.

Il faut également noter que ces déchets, mal orientés, peuvent contaminer des filières de valorisation existante. C'est d'ailleurs pourquoi les programmes les plus avancés en matière de prévention qualitative sont souvent ceux où il existe un projet d'usine à TMB par exemple.

Enfin, la prévention qualitative reste également une porte d'entrée différente pour aborder la question des déchets et de leurs impacts tout en permettant d'intéresser un public nouveau et en faisant du lien avec le reste d'un programme de prévention (voir recommandations ci-dessous).



RECOMMANDATIONS ET POINTS CLÉS pour la réussite de l'action

Articuler tri et recours aux alternatives

Bien que les actions de tri ne fassent pas partie du champ de la prévention, l'articulation entre les deux discours est essentielle. Mais cela est d'autant plus vrai en matière de prévention qualitative, où le seul respect des consignes de tri peut réduire la nocivité des OMR par exemple. À ce titre, conformément à la nomenclature ADEME des actions de prévention qualitative, une sensibilisation au tri et la mise en place d'actions de collecte séparative de déchets dangereux pourra être très cohérente avec le discours de recours aux alternatives, d'autant qu'il s'agit d'une bonne porte d'entrée (le grand public étant plus sensible et habitué aux discours sur le tri que ceux sur la prévention).

Identifier les acteurs ressources

La thématique des déchets dangereux et de leurs alternatives est assez vaste et concerne des acteurs divers (acteurs de l'environnement et de la santé par exemple) parfois différents des autres thèmes d'action. Cette diversité n'est pas toujours facile à appréhender rapidement et il est alors important pour l'animateur de prendre le temps de cartographier les principaux acteurs pouvant le soutenir, mais également de les rencontrer. En effet, en échangeant avec eux sur leurs actions, leur vision, et leur motivation, l'animateur aura une vue d'ensemble sur les problématiques de son territoire et définira plus facilement un plan d'action hiérarchisé et pertinent, tout en ayant pré-identifié des partenaires et relais (voir E6 l'expérience du Symevad qui a réalisé un réel diagnostic approfondi en matière de prévention qualitative).

Privilégier les relais

De par leur nature, les actions de prévention qualitative sont souvent chronophages, nécessitant de multiplier des animations, ateliers, stands, etc. sur le territoire. Elles nécessitent également de pouvoir identifier et intéresser rapidement des participants ainsi que certaines connaissances techniques (il est fréquent que lors des présentations sur les produits phytosanitaires et leurs alternatives par exemple, le public présent ait des questions relativement pointues et techniques). Même si les déchets dangereux sont un enjeu très important, les animateurs auront tout intérêt à s'appuyer autant que possible sur des relais, aussi bien pour préparer l'animation (« recruter » des participants), la réaliser que pour évaluer les impacts. Et ce d'autant plus qu'il existe généralement de nombreuses associations ou acteurs spécialistes des différents sujets abordés par la prévention qualitative. (Voir notamment E3 pour des bons exemples de recours aux relais)



Mutualiser les outils et se rapprocher du CG

La thématique des déchets dangereux étant souvent moins bien maîtrisée par le grand public ainsi que par les animateurs eux-mêmes, il peut être parfois assez long et compliqué de réaliser de nouveaux outils, comme des guides, des livres de recettes et de produits alternatifs, etc. Or de nombreux outils existent déjà notamment grâce aux conseils généraux qui initient également parfois des campagnes de communication à l'échelle du département sur les déchets dangereux. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de votre conseil général pour identifier si de telles ressources existent ou si des campagnes sont en préparation, afin de vous inscrire dans la dynamique territoriale. Les retours d'expérience présentés sur Optigede fournissent également quelques guides et outils utiles.

Avoir une approche transversale à tout le programme

Un des intérêts majeurs de la prévention qualitative reste de pouvoir aborder la question des déchets et de la prévention sous un angle nouveau, et d'intéresser d'autres publics. Par exemple, les ateliers pratiques d'alternatives aux produits ménagers se focalisent d'abord sur d'autres aspects que les déchets et l'environnement : la porte d'entrée reste la santé, le côté pratique et les économies générées par l'utilisation d'un seul ou d'une poignée de produits faits maisons plutôt qu'un grand nombre de produits coûteux achetés en magasin. L'approche se veut ludique et permet d'intéresser un public nouveau. L'exemple de la CIVIS (E4) montre que les ateliers de prévention qualitative, qui ont eu un franc succès, ont permis en parallèle d'inciter les participants à suivre d'autres ateliers plus classiques de prévention quantitative. À l'inverse, il est aussi souvent relativement simple d'intégrer des messages de prévention qualitative dans des supports/animations déjà existants de prévention quantitative (notamment dans les documents de communication sur les déchets des entreprises). Ainsi, même si la prévention qualitative n'est pas un enjeu suffisamment fort ou prioritaire sur votre territoire, il est possible de l'intégrer sans surcoût ou presque de façon transversale aux autres actions. À titre d'exemple, les alternatives aux phytosanitaires peuvent s'inscrire dans des ateliers de jardinage pauvres en déchets, et les sensibilisations à l'éco-consommation peuvent intégrer les alternatives aux produits ménagers, etc.